

ministre ne pourra, ni par des menaces, ni par des accusations de pusillanimité, ni par aucun autre moyen, exciter chez moi des sentiments d'indignation. Il y a bien longtemps que l'honorable monsieur n'a plus le pouvoir de me surprendre ni de m'indigner.

L'honorable monsieur m'accuse de m'être rendu coupable d'un marché honteux, à propos d'un changement d'administration dans un parlement local. On nous a beaucoup parlé de l'inconvenance qu'il y a à traîner devant cette Chambre des faits qui se sont passés dans une législature locale. On a dit qu'il était révoltant, qu'il était contraire à la bienséance parlementaire, et indigne de nous, en même temps que c'était perdue un temps précieux, que de discuter ici ce qui s'était passé dans la Nouvelle Écosse. Cependant, je vois, tous les ans, à toutes les sessions, qu'il n'y a rien de si intéressant pour nos honorables adversaires que ce qui s'est passé ou ne s'est pas passé dans la législature d'Ontario. Ces circonstances, M. l'Orateur, ont été maintes et maintes fois discutées et les faits ont été maintes et maintes fois rectifiés, mais on est toujours revenu à la charge.

Le président du conseil a rappelé une élection, à laquelle il fut élu, dit-il, en dépit des accusations qu'il a portées contre le ministre des Chemins de fer. Je ne sais trop si ce n'est pas réellement un argument en sa faveur qu'il a trouvé là. Quoi qu'il en soit, l'honorable ministre rappelle cette élection pour prouver qu'il avait raison, est-ce de porter ces accusations ou de les rétracter, je n'en sais rien. Si je voulais me servir d'un argument de ce genre, je pourrais rappeler une demi-douzaine d'élections où j'ai été élu, soit comme membre de l'administration, soit comme membre d'un parti ; mais je ne veux point m'en prévaloir. Je répéterai simplement ce que j'ai dit dans une autre occasion, quand l'honorable ministre des Chemins de fer portait contre moi la même accusation, c'est que son assertion ne peut être basée sur aucun fait. Et j'ajouterai, comme je le fis alors, que s'il y a, si vous pouvez m'indiquer une formule de dénégation plus forte, plus explicite, sans sortir du langage parlementaire, je désire que l'on tienne que je m'en suis servi.

Cependant, il y a ici plusieurs honorables députés qui n'étaient pas présents lorsque cette question a été discutée pour la dernière fois, et qui peuvent ne pas connaître les circonstances dans lesquelles la lettre, ou plutôt le billet dont l'honorable monsieur veut parler a été écrit. Je démontrerai donc en peu de mots, non pas avec l'espoir que mes explications me tront fin à la circulation de ces calomnies, jusqu'à quel point l'honorable ministre en dénaturant les faits et les dates, se trompe lui-même en parlant de cette note. En peu de mots, voici les faits : Un jour, je ne me rappelle pas aujourd'hui exactement le jour précis de la semaine, le trésorier de l'administration locale de l'Ontario avait déclaré à la législature locale de l'Ontario qu'il donnait sa démission de sa charge. Il avait déclaré qu'il se démettait parce qu'il était convaincu, d'après des votes répétés de la Chambre que l'administration ne jouissait plus de la confiance du pays, et que la conduite de ses collègues en prolongeant la lutte, et en cherchant à rester au pouvoir, était contraire aux principes du gouvernement constitutionnel. Cependant le gouvernement prolongeait la lutte, et le débat continuait. Le lendemain ou le surlendemain, peu de temps après que la Chambre eût repris la séance après dîner, le trésorier vint à moi, comme j'étais le chef *de facto* de la Chambre, ayant un contrôle sur ses délibérations au moyen de la majorité qui m'appuyait, et me dit : " M. Blake, on m'a attaqué parce que j'ai donné ma démission, et j'ai l'intention de parler avant que le débat se termine. Croyez-vous qu'il soit clos cette nuit ? Si vous ne le croyez pas, je préférerais ne parler que demain." Plus tard, une heure ou deux après, je m'aperçus à certains signes, que la discussion languissait. J'en parlai à M. Wood, et comme il restait assis à son siège, comptant sans doute que la discussion continuerait jusqu'au lendemain, j'écrivis à la hâte sur une feuille de papier, les mots : " Vous devriez parler maintenant," et je lui envoyai ce billet de

M. BLAKE

l'autre côté de la Chambre. M. Wood l'ayant lu, le déchira et le jeta par terre. Quelque partisan de nos honorables adversaires—et on a toujours cru que c'était un des plus éminents,—le ramassa et s'en servit.

UNE VOIX. Il le prit dans un crachoir.

M. BLAKE. Oui, je crois que c'est dans un crachoir. Voilà les faits. Ils sont clairs et simples et refutent complètement l'accusation que l'honorable monsieur a portée contre moi. Cependant je n'ai aucun doute que cette accusation sera répétée, avec de faux détails, quant aux dates et aux époques, et avec l'insinuation que je m'étais entendu avec M. Wood sur le moment où il devrait prononcer le discours annonçant sa démission, quoique le discours annonçant sa démission eût été prononcé un ou deux jours avant que ce billet fût écrit, et quoique ce billet ait été écrit dans les circonstances que j'ai relatées.

L'honorable Président du Conseil dit qu'il a gagné son siège, il est amnistié de toute accusation. Je ne sache pas qu'on en ait portée aucune contre lui, excepté celle de connaître son collègue. Mais certainement ceux qui, comme moi, s'entendent fausement accuser d'avoir été en quête d'une circonscription électorale où la corruption pût amener leur élection, ceux-là peuvent bien à leur tour profiter de cette occasion pour demander à nos honorables collègues ce qu'a coûté l'élection de Gloucester.

L'honorable ministre de l'Agriculture est aussi intervenu dans le débat, et il a déclaré que sa conduite avait été de nature à jeter du déshonneur sur moi et sur mon parti. L'honorable ministre des Finances et lui se plaignent hautement que dans deux ou trois cas, je ne me rappelle pas exactement le nombre, je me suis abstenu de voter, et que dans deux ou trois cas, j'ai voté avec nos honorables adversaires. Je suppose que sur ces différentes questions, sur lesquelles je me suis abstenu de voter, ou j'ai voté irrégulièrement, si j'ai voté avec nos honorables adversaires ou si je me suis abstenu de voter contre eux, ils croyaient être dans le vrai au sujet des propositions qu'ils avançaient, si j'ai eu le malheur de croire comme eux ou de douter, cela ne peut certainement donner lieu à aucun commentaire grave ou sévère. Je ne pouvais certainement être loin de la vérité, à leur point de vue, lorsque j'étais si près d'eux. Je répète encore ce que j'ai dit autrefois, il y a longtemps, à mes partisans lorsque j'avais l'honneur d'être le chef du parti, et ce que j'ai répété depuis à ceux qui me suivent c'est que je ne demanderai jamais à aucun de ceux qui me font l'honneur d'accepter ma direction, une fidélité plus stricte que celle que je ne consens moi-même à avoir vis-à-vis d'un autre. Je ne voudrais en aucun cas demander à un de mes amis de voter contrairement à ce qu'il croit son devoir, et je ne veux pas moi-même, sous aucun prétexte et dans aucun cas, voter contrairement à ce que je crois être mon devoir.

L'honorable ministre de l'Agriculture s'est servi de termes bien durs à mon égard. Il a dit que j'ai essayé de supplanter l'honorable député de Lambton, de le rapetisser, de miner son influence et d'intriguer contre lui, en un mot, que je me suis conduit honteusement. L'honorable ministre des Douanes a dit que je n'ai pas été satisfait que je n'eusse obtenu la position que j'occupe. J'ai à opposer à ces deux assertions la même dénégation simple et absolue. Je décharge toute personne quelle qu'elle soit, quelque position qu'elle occupe, de toute obligation réelle ou supposée de garder un silence confidentiel. J'adjure toute personne qui pourra établir cette accusation, de se présenter et de dire ce qu'elle sait.

Ceux qui m'entourent ici savent que je n'ai demandé ni désiré, que je ne désire pas aujourd'hui la position que j'occupe. Ils savent que je n'ai pas intrigué pour l'obtenir, qu'elle n'a jamais été l'objet de mes aspirations, et que si je l'occupe aujourd'hui, c'est parce qu'ils désirent qu'il en soit ainsi. Je suis à leur service de tout cœur, comme leur col-